

Conseiller carrières (H/F)

Offre n° 0078220100523478

Publiée le 23/05/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Ile-de-France

15 rue Boileau BP 855

78008 VERSAILLES CEDEX

Établissement public administratif, employant environ 300 agents, expert de la gestion des ressources humaines et de la gestion locale pour les collectivités de la grande couronne (78-91-95).

Accès ligne C du RER et ligne gare Montparnasse

Site web de l'employeur : <http://www.cigversailles.fr>

Lieu de travail : VERSAILLES CEDEX

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 22/07/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Gestion des ressources humaines > Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Grade(s) recherché(s) : Rédacteur

Rédacteur principal de 1ère classe

Rédacteur principal de 2ème classe

Métier(s) : [Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnels](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Les ressources humaines dans la fonction publique sont votre cœur d'intérêt ou de métier et vous souhaitez développer vos connaissances dans la gestion des agents territoriaux.

OU

Vous êtes titulaire d'une formation juridique et vous envisagez d'acquérir une maîtrise de la gestion des agents publics locaux, susceptibles de vous ouvrir à moyen terme une carrière dans les ressources humaines.

Missions / conditions d'exercice :

Vos principales missions :

Assistance et Conseil aux collectivités

- Conseil sur l'application du statut de la fonction publique territoriale auprès des services ressources humaines et des élus
- Suivi des carrières des fonctionnaires stagiaires et titulaires, et conseil sur la gestion des contractuels

Mais aussi...

- Examen des arrêtés et contrats transmis par les collectivités affiliées
- Enregistrement des actes transmis par les collectivités affiliées (CIRIL et GED)
- Retour de l'analyse aux collectivités affiliées
- Assistance téléphonique et écrits sur des questions statutaires
- Aide aux collectivités affiliées : suivi des dossiers, études des perspectives de carrières, préparation d'actes (arrêtés d'avancement d'échelon, d'intégration ou de reclassement ...)
- Instruction des dossiers de promotion interne
- Veille juridique et participation à l'élaboration de documents diffusés par le CIG

Travail au sein d'une équipe de 8 agents, sous la responsabilité d'un chef de service

Relations avec les autres services du Département Carrières (Organismes paritaires et Accompagnement statutaire Grands comptes), Conseil statutaire, CNRACL, Paies des collectivités, Comité médical, Commission de réforme ...

Une formation d'approfondissement des règles propres à la fonction publique, adaptée à votre expérience, sera assurée par le service.

Conditions Statutaires + Avantages Sociaux + Régime Indemnitaires attractif

Possibilité de Télétravailler

Profils recherchés :

Votre profil

Expérience en RH ou Diplôme (BAC+2 ou supérieur)

Connaissances des règles de la fonction publique appréciées

Analyse juridique et sens de la synthèse

Sens de l'écoute, pédagogie, rigueur

Organisation, réactivité, discrétion

Sens du travail en équipe

Contact

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation

Monsieur le Président

15 rue Boileau BP 855

78008 VERSAILLES CEDEX

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o078220100523478-conseiller-carrieres-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.